



**IFPS**

Centre Hospitalier Sainte-Marie  
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé  
Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241  
07000 PRIVAS

M : [ifps.contact.pri@ahsm.fr](mailto:ifps.contact.pri@ahsm.fr)  
<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr/>

# **PROJET PEDAGOGIQUE FORMATIONS QUALIFIANTES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2026-2027**

MAN-GP-DOC21 – V01  
Edition du 24/04/2026



Association Hospitalière  
SAINTE-MARIE



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## L'équipe de la section

Référent	Séverine AULAGNIER et Françoise RAMOS
Secrétaires	Edwige SUEL
Référent handicap	Pierre-Oliver SAVRE - Relais : Thomas AGNIERAY
Stages	Coordination : Elodie SANNA - Secrétariat : Edwige SUEL
Référent Multimédia	Loïs WUCHER
Référent accompagnement social	Elodie MAZA
Documentaliste	Isabelle MONTUSCLAT

Responsables des enseignements	Les formateurs de l'IFPS ou des intervenants extérieurs selon la formation
--------------------------------	--

## Les principes pédagogiques

Ces formations s'adressent à des professionnels en exercice ou à des adultes en reconversion professionnelle.

Nous travaillons sur des études de cas et des mises en situation directement tirées du quotidien des participants, nous favorisons l'échange et valorisons les acquis. Nous adoptons les principes de l'andragogie (motivation, besoin, pratique, résolution de problèmes, atmosphère, variété, guidage) et nous nous basons sur un accompagnement individualisé visant l'intégration progressive des savoirs.

Nous favorisons la mise en lien immédiate entre les apports théoriques et les compétences mises en œuvre sur le terrain. L'analyse de situations professionnelles constitue un temps d'apprentissage central : elle permet de questionner les pratiques, de repérer les problématiques rencontrées et de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

## Les méthodes pédagogiques

Les apprenants sont encouragés à prendre une part active dans la formation, à participer activement aux discussions, à partager leurs expériences et à appliquer les connaissances acquises dans des situations réelles. Nous mettons l'accent sur **l'apprentissage expérientiel**, à travers des exercices pratiques, des études de cas ou des simulations, où les apprenants adultes sont encouragés à tirer des leçons de leurs propres expériences et à les appliquer dans des contextes d'apprentissage.

**L'apprentissage collaboratif** encourage les stagiaires à travailler en groupe et à partager leurs connaissances et leurs expériences. Les discussions de groupe, les projets d'équipe et les séances de brainstorming font partie intégrante de cette approche.

## Les principaux outils pédagogiques

Le CDI situé à l'entrée de l'IFPS est accessible de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi (fermé le mardi).

La plateforme d'e-enseignement est utilisée pour le dépôt des cours et des informations administratives ou pédagogiques.

Nos salles de travaux pratiques et de simulation sont utilisées pour l'apprentissage expérientiel.

Une salle informatique avec 22 ordinateurs est disponible pour les apprenants

## La formation d'auxiliaire ambulancier

Elle est régie par l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au DE d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

La formation dure 70h + 21h de formation aux gestes et soins d'urgence et équivaut à 2 semaines et 3 jours.

Notre projet pédagogique a positionné un stage de découverte dans une entreprise de transport sanitaire de 3 jours avant de commencer la formation en centre. Cela permet de vérifier l'adéquation du projet avec la réalité du terrain et d'exploiter les découvertes réalisées en stage lors de la formation.

## La formation d'assistant de soins en gérontologie

Elle est régie par l'Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie.

Sa durée est de 140 heures et elle s'appuie sur l'analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle dispensée dans les différents lieux d'exercice. Nous avons fait le choix de réaliser les 140h en continu sur un mois afin de favoriser l'immersion dans la formation et de répondre aux demandes de certains employeurs pour qui il est plus aisé de remplacer un agent pendant un mois plutôt que ponctuellement.

## La formation d'actualisation des connaissances et des pratiques aides-soignantes

Elle est régie par l'Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021.

Nous respectons le référentiel en mixant les 3 modules prévus afin de donner du sens à la réalisation des soins autorisés. Chaque soin est contextualisé dans une situation sur laquelle l'apprenant raisonne. Il recherche et analyse les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins. Les rappels anatomo-physiopathologiques sont en lien avec la pratique réalisée. Une évaluation de l'efficacité du soin et des risques encourus avec réajustement est aussi réalisée.

La méthode pédagogique privilégiée est l'étude de situation avec pratique simulée et échange sur la qualité du soin réalisé.

## La formation au tutorat

Cette formation est régie par l'INSTRUCTION N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

Notre projet pédagogique vise autant que possible à mutualiser un jour commun entre les tuteurs de stagiaires AS<sup>1</sup> et IDE<sup>2</sup>.

Les méthodes pédagogiques alternent entre échanges des pratiques, analyse de la pratique et situations simulées. L'utilisation du portfolio et l'usage de la démarche réflexive occupent une grande place dans cette formation.

---

<sup>1</sup> AS : aide soignant

<sup>2</sup> IDE : infirmier diplômé d'Etat

## La formation destinée aux personnels non soignants travaillant en psychiatrie

Cette formation répond à une demande du Centre Hospitalier Sainte-Marie afin de changer de regard sur la maladie mentale et sur ceux qui en sont atteints et afin de lutter contre les idées reçues, les stéréotypes, la stigmatisation et les préjugés négatifs qui peuvent impacter la relation aux personnes accueillies et la sérénité au travail.

Elle s'adresse aux personnes travaillant en santé mentale ou en centre hospitalier spécialisé psychiatrique sans être un professionnel soignant (personnel technique ou d'entretien, agents d'accueil ou administratifs)

L'approche pédagogique utilise différentes méthodes et outils (Apports théoriques - Etudes de cas - Analyse de la pratique - Ateliers de simulation) afin de :

- Limiter les aprioris sur les personnes souffrant de troubles mentaux et ne pas avoir peur de les croiser
- Les rendre capables d'adapter leur conduite face à des patients hospitalisés en psychiatrie

La mixité des métiers exercés par les apprenants est un choix pédagogique qui augmente la richesse des échanges.

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	24/04/2027
---------------------------------	---	----------------------------	------------